

Tennis de la Citadelle

Compte-rendu Assemblée Générale mixte du 25 juin 2021

Participants :

C. Schreiber, R. André, P. Navez, I. Vierset, AS. Poncelet, Q. Nève de Mévergnies, Pierre Piret, D. Demanet, L. Michel, F. Vandurme, F. Taquet, I. Wathelet, R. Wiame, R. Claes, Paul Piret, A. Piret, T. Braibant, A. Coutellier, F. Defays, B. Piret, JF. Olikier, M. Raze, X. Duquenois, L. Gilain, C. Ancot, J. André, Y. Lambillion, JP. Meessen, B. Lecocq, M. Coutellier

Préambule :

Deux parties à l'Assemblée Générale mixte :

1^{ère} partie : Assemblée Générale ordinaire

2^{ème} partie : Assemblée Générale extraordinaire

1^{ère} partie : Assemblée Générale ordinaire

Ordre du jour :

1. Accueil de la Présidente ;
2. Approbation du PV de l'assemblée générale 15 février 2020 ;
3. Rapport du secrétaire ;
 - Rapport de gestion de l'organe d'administration ;
4. Présentation des comptes clôturés au 31 décembre 2020 ;
5. Présentation du budget 2021 ;
6. Rapport des vérificateurs aux comptes ;
7. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs y compris les démissionnaires et aux vérificateurs aux comptes ;
8. Election de nouveaux membres de l'organe d'administration ;
9. Nomination des vérificateurs aux comptes pour trois exercices ;
10. Fixation des cotisations pour la saison 2021 ;
11. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur
12. Divers. (Présentation de la charte Propreté, Infrastructures, ...)

Compte-rendu

1. Accueil de la Présidente ;

Céline Schreiber accueille les membres et présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Elle revient sur l'année 2020 avec l'impact Covid, qui a amené une incertitude sur la trésorerie, et ses deux confinements. Elle remercie : les sponsors pour leur soutien, les membres qui ont payé leur cotisation rapidement malgré les incertitudes du moment, les professeurs pour leur aide à la réfection des terrains et A. Heylens pour les tâches administratives dans les dossiers de subsides. Cette année 2020 a été marquée par différents protocoles sanitaires à mettre en place, des organisations multiples pour les interclubs jusqu'à l'annulation de ceux-ci ainsi que l'annulation quasi complète de la saison d'hiver.

Malgré cette situation, les projets ont continués avec la reprise du bar et le projet de rénovation de l'infrastructure.

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 15/02/2020

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du secrétaire ;

▪ Rapport de gestion de l'organe d'administration

Anne-Sophie Poncelet remercie Alain Heylens pour le travail réalisé dans sa fonction de secrétaire. Celui-ci ayant décidé d'arrêter sa fonction en cours d'année, elle a repris la fonction il y a quelques mois.

Elle explique que malgré cette année exceptionnelle, le CA s'est réuni en présentiel et ensuite en virtuel à 8 reprises pendant l'année 2020. Des thématiques importantes pour l'avenir de notre club y ont été abordées comme la reprise du bar, le projet d'infrastructure et la gestion financière suite au covid. Elle informe les membres que depuis novembre 2020, ils peuvent retrouver les comptes-rendus du CA dans l'espace iClub : 4 PV sont déjà disponibles.

En ce qui concerne les tournois, à l'exception de celui de juin, tous ont pu avoir lieu en 2020. En ce qui concerne les interclubs, après plusieurs tentatives d'organisation, ils ont été annulés.

Les sponsors ont, pour la majorité, continué à nous soutenir. Nous comptabilisons 21 sponsors pour l'année 2020 pour un montant de 23.089€.

Quentin Nève de Mévergnies, en tant que responsable de la gestion des membres, informe qu'en 2020 nous avons 330 membres de plus de 18 ans et que nous avons eu une diminution de membres jeunes suite à l'annulation des interclubs. Le nombre d'entrants reste supérieur au nombre de membres sortants, ce qui reste un bon signal.

Renaud André, en tant que responsable des ressources humains, fait le point sur l'année 2020. Différents sujets ont été abordés :

- Gestion du bar
 - o Les objectifs fixés par le CA sont :
 - Amélioration de la rentabilité de l'activité « Bar »,
 - Maintien des niveaux de service liés à l'activité tennistique,
 - Redynamisation du Club.
 - o Le choix a été porté sur un mode différent de gestion, confié à une société gérée par des indépendants. Le choix pour ce projet s'est porté sur le dynamisme de l'approche, l'implication des indépendants dans l'approche proposée et le lien qu'ils avaient avec l'activité tennistique, l'objectif étant d'avoir des projets structurants pour l'activité tennistique. Le contrat a été conclu pour une période de 2 ans. Le contexte de la première année ne nous permet pas de tirer des conclusions, celles-ci seront réalisées lors de cette deuxième année.
- Ecole de tennis :
 - o Il existe différents types d'accords au niveau de l'Ecole de Tennis
 - Conventions avec le Directeur de l'Ecole ainsi que deux professeurs,
 - Prestations de professeurs indépendants,
 - Volontariat,
 - Contrat d'étudiant,
 - Extension des conventions jusqu'en août 2027.
 - o Objectifs fixés par le CA :
 - Pérenniser l'avenir de l'Ecole de tennis, dont l'importance est critique pour l'ASBL,
 - Améliorer la communication entre l'Ecole de tennis et l'ASBL,
 - Reconnaître la contribution des professeurs pour faire face à la crise COVID.

4. Présentation des comptes clôturés au 31 décembre 2020 ;

Paul Navez, Trésorier de notre ASBL, débute son exposé en signalant que 2020 fut une année positive.

C'est ainsi que, suite à l'introduction de la césure comptable, les résultats sont positifs avec un bénéfice de 19.827,68€ avant impôts.

Ce bénéfice s'explique par un report des différents échéances des prêts lors du premier confinement, le changement de gestion au niveau du bar et les différentes aides perçues pour la crise du covid.

Evolution des chiffres financiers clefs de 2015 à 2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total Revenus	388.664,44 €		448.144,58 €	444.758,92 €	414.043,13 €	324.636,25 €
Total Coûts	371.379,93 €		431.567,85 €	441.123,06 €	462.762,81 €	302.113,17 €
Bénéfice d'exploitation	17.284,51 €		16.576,53 €	3.635,86 €	- 48.719,78 €	22.523,08 €
Charges financières	2.223,02 €		4.464,00 €	4.099,14 €	1.881,32 €	2.925,74 €
Résultat	15.252,66 €	- €	12.126,74 €	- 440,14 €	- 50.595,30 €	19.827,68 €

5. Présentation du budget 2021

Paul Navez, trésorier, explique qu'un business plan a été mis en place et est tenu à jour mensuellement. L'impact financier de l'année 2020 est modéré et contrôlé. L'équipe des vérificateurs aux comptes est entrée dans les flux financiers du club ce qui a augmenté la transparence de ceux-ci.

Un Forecast de 2015 à 2022 a été réalisé dans le cadre de la recherche du financement pour le projet de l'infrastructure du club. Cette prévision montre que 2021 et 2022 devraient être également positives.

6. Rapport des vérificateurs aux comptes ;

Robert Wiame et Pierre Piret exposent les grandes lignes de leur travail basé sur :

- la vérification des comptes stricto sensu arrêtée au 31 décembre 2020,
- l'appréhension du risque d'exploitation ,
- le suivi des dispositions du CSA,
- l'application des différents codes fiscaux (TVA, Impôt des Personnes Morales - IPM, droits de succession, ...),
- les dispositions du droit économique plus particulièrement dans le suivi des effets de la gestion journalière.

Ils soulignent le fait qu'on assiste à une professionnalisation de la gestion des ASBL voulue par le législateur.

Sur base de leur analyse, ils font 4 recommandations :

- revoir la gestion « horeca » pour en faire une source de revenu et à défaut traiter les effets fiscaux secondaires,
- approuver les règles d'évaluation par l'organe d'administration,
- l'accès aux installations et la protection du patrimoine (disposer d'un programme d'entretien et de maintenance avec leurs impacts budgétaires),
- Respecter les obligations légales de publication des documents.

7. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs y compris les démissionnaires et aux vérificateurs aux comptes ;

En conclusion de leur rapport, les vérificateurs proposent à l'AG d'approuver les comptes et d'accorder la décharge aux administrateurs.

L'Assemblée approuve unanimement.

8. Election de nouveaux membres de l'organe d'administration ;

3 administrateurs sont sortants : Romain Claes, Olivier Gravy, Quentin Nève de Mévergnies. De plus, Aurélien Claes, Jean-Claude Coria, Jean-François Thirot et Alain Heylens sont démissionnaires. 7

postes sont donc à pourvoir dont le mandat « jeunes ». La candidature d'Arnaud Coutellier est parvenue au CA.

Après vote des 30 personnes présentes et des 7 procurations, sont élus : Olivier Gravy et Quentin Nève de Mévergnies avec 30 voix, Arnaud Coutellier avec 25 voix et Romain Claes avec 24 voix.

9. Nomination des vérificateurs aux comptes pour trois exercices ;

Pierre Piret et Robert Wiame sont candidats à leur propre succession pour trois exercices et l'assemblée approuve la reconduction de leur mandat à l'unanimité.

10. Fixation des cotisations pour la saison 2021 ;

La cotisation pour la saison 2021 est obligatoirement gelée.

11. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur

Le règlement d'ordre intérieur déjà diffusé par newsletter et disponible sur le iClub a été expliqué lors d'une réunion d'informations aux membres le 19 mai 2021. L'assemblée approuve le règlement d'ordre intérieur à l'unanimité.

12. Divers. (Présentation de la charte Propreté, Infrastructures, ...)

- Projet infrastructure :

Céline Schreiber donne une information sur le projet infrastructure qui est divisé en deux dossiers. Le premier (=rénovation complète des terrains, ajout d'un terrain, nouveau grillage, accès sécurisé, système d'arrosage,...) représente 351.000€ a été approuvé par Infraspports.

Le deuxième dossier a été introduit en procédure d'urgence et représente le remplacement de la bulle 3 terrains par une bulle 4 terrains. Ce dossier a été rentré début mars et vient d'arriver chez le Ministre Crucke qui a un délai de 1 mois pour marquer accord.

Comme l'un ne va pas sans l'autre, Céline Schreiber informe que nous attendons pour confirmer les travaux de la première partie. Elle précise que l'on ne pourra pas remonter la bulle cet hiver et dès que la banque donnera accord, la commande de la bulle sera passée. 2 dossiers sont rentrés pour le financement l'un auprès de Belfius et l'autre auprès de BNP Paribas Fortis (notre banque).

Planning : l'objectif est de commencer début septembre. Les travaux devraient durer 2 mois. 3 terrains resteront disponibles pendant les travaux.

- Infrastructures sportives

Céline Schreiber informe que le club a investi dans l'achat d'un nouveau rouleau. Un rappel est fait aux membres sur le respect de l'infrastructure :

- Ne pas jouer quand les terrains sont humides pour ne pas les endommager,
- Brosser convenablement les terrains après utilisation,

- Arroser les terrains avant et pendant la partie si nécessaire,
- Signaler par email à info@tennis-citadelle.be tout souci lié au matériel.

2^{ème} partie : Assemblée Générale extraordinaire

Ordre du jour :

1. Mise en conformité et adaptation des statuts avec le nouveau Code des sociétés et des associations, coordination des statuts.

Compte-rendu

Céline Schreiber et Pierre Piret expliquent les nouveaux statuts à l'assemblée dont plusieurs notions (membre effectif et membre adhérent, conflit d'intérêt, problème éthique, contrôle de l'OA, accès aux vérificateurs, suppression du mandat jeune, introduction de l'administrateur coopté). Ceux-ci ont déjà été communiqués aux membres par newsletter et sont disponibles sur le iClub. Une réunion d'informations préalable à l'assemblée générale sur les statuts s'est déjà tenue le 19 mai 2021.

L'assemblée valide à l'unanimité les nouveaux statuts.

L'assemblée se termine par le verre de l'amitié.



C. SCHREIBER
PRESIDENTE